



RAPPORT D'ACTIVITE

EXERCICE 2022

MECS « Les Pierres Dorées »

422 rue de la Forge

69620 FRONTENAS

04 74 71 48 48

Directrice de Territoire : Véronique Gelin

Directeur de Pole : Antoine Grappin

Chef de service : Patrice Frier

Association ACOLEA

14 rue de Montbrillant

69 003 Lyon

Directrice Générale : Anna Sauri Lopez

Sommaire

1. Activité et personnel	1
1.1. Activité	1
1.2. Personnel.....	3
1.2.1. Mouvements de personnel durant l'année	3
1.2.2. Analyse de la pratique	4
1.2.3. Formation Professionnelle.....	4
2. Faits marquants et suivi de la démarche qualité.....	6
2.1. Faits marquants.....	6
2.1.1. Au niveau du pôle	6
2.1.2. Au niveau de l'établissement.....	6
2.1.3. Au niveau de l'équipe Galaxie (équipe de petits).....	6
2.1.4. Au niveau de l'équipe des tropiques (groupe transversal)	7
2.1.5. Au niveau de l'équipe des Gones (groupe transversal).....	8
2.1.6. Au niveau de l'équipe des surveillants de nuit.....	8
2.2. Actions éducatives collectives ou partenariats	8
2.3. Expression et participation des usagers	9
2.4. Incidents et actions de prévention et gestion des risques.....	10
2.5. Démarche qualité	11
2.5.1. Projet d'établissement	11
2.5.2. Evaluation externe	12
3. Parcours des usagers : admissions, accompagnements et sorties	13
3.1. Admissions.....	13
3.1.1. Demandes d'admissions.....	13
3.1.2. Refus d'admission	16
3.1.3. Usagers admis	16
3.2. Usagers suivis dans l'année	19
3.2.1. Accompagnement - indicateurs de population.....	19
3.2.2. Accompagnement – indicateurs des besoins	20
3.3. Usagers sortis	26
3.3.1. Durée de l'accompagnement et âge à la sortie.....	26
3.3.2. Motif de sortie	27
3.3.3. Orientation à la sortie.....	27

4. Locaux et moyens matériels	29
5. Perspectives 2023.....	30
5.1. Au plan du fonctionnement et de la gestion de l'établissement	30
5.1.1. Au niveau du pôle Villefranche	30
5.1.2. Au niveau de l'établissement	30
5.2. Au niveau éducatif et collectif	32

1. Activité et personnel

1.1. Activité

L'année 2022 se caractérise par un taux d'occupation en moyenne supérieur à 95% tout au long de l'année passée.

Nous observons une baisse de l'activité sur le dernier trimestre de l'année 2022 malgré une anticipation des départs auprès de la cellule d'orientation. En effet, les dossiers d'admission ne sont pas arrivés à temps pour couvrir les départs.

De plus, une fratrie de quatre enfants a été orientée dans le cadre d'un placement en SAEE en fin d'année ce qui a généré une baisse d'activité rapide et difficile à récupérer.

Tableau de suivi d'activité en 2022

CAPACITE D'ACCUEIL		
Nbr de places autorisées		33
Nbr jours d'ouvertures		365
TAUX D'OCCUPATION		Nbr de jours
Demandé	92%	11 081
Accordé		0

MOIS	Usagers présents fin de mois	REALISE				EN JOURNEES				
		RHONE 2022	REALISE	HORS RHONE	CUMUL 2022	ACCORDE		ECARTS		
			2021	2022		2022	CUMUL 2022	MENSUEL	CUMUL 2022	%
Janvier	31	648	974	306	954	941	941	13	13	101%
Février	32	530	706	225	1 709	850	1 791	-95	-82	95%
Mars	34	708	996	310	2 727	941	2 732	77	-5	100%
Avril	32	615	747	247	3 589	911	3 643	-49	-54	99%
Mai	33	702	914	305	4 596	941	4 584	66	12	100%
Juin	33	684	965	300	5 580	911	5 495	73	85	102%
Juillet	28	549	824	204	6 333	941	6 436	-188	-103	98%
Août	29	500	747	191	7 024	941	7 377	-250	-353	95%
Septembre	32	706	974	210	7 940	911	8 288	5	-348	96%
Octobre	32	719	914	203	8 862	941	9 229	-19	-367	96%
Novembre	30	686	870	202	9 750	911	10 140	-23	-390	96%
Décembre	25	593	874	173	10 516	941	11 081	-175	-565	95%

1.2. Personnel

1.2.1. Mouvements de personnel durant l'année

Effectifs au 31/12			
	Effectifs autorisés	Postes vacants au 31/12	Nombre de CDD sur l'ensemble de l'année
DIRECTION	1.33 ETP	0	1
ADMINISTRATION	1 ETP	0	0
EDUCATIF	15.75 ETP	1	76
SOIN	0.30 ETP	0	0
ENTRETIEN/HEBERGEMENT	8.08 ETP	0	21
TOTAL	26.46 ETP	1	98

La maison d'enfants a été marquée par de nombreux événements RH cette année :

- M. Grappin Antoine est le nouveau Directeur du Pôle de Villefranche sur Saône. Il est arrivé à la fin du mois d'Aout 2022.
- Deux nouvelles personnes sont arrivées dans le cadre de contrats de formation en alternance d'éducatrice spécialisée et monitrice éducatrice
- Suite à une démission pour un projet personnel et professionnel, un recrutement d'une éducatrice spécialisée en CDI 1ETP en mai 2022
- Suite à une mise en disponibilité par l'employeur au sein de l'Association ACOLEA, le recrutement d'une monitrice éducatrice en CDD 1ETP. Cette personne était en contrat alternance précédemment.
- Le recrutement de deux personnes en CDI (1 ETP et 0.50 ETP) en tant que surveillantes de nuit dans le cadre de poste vacant en 2022. Ces personnes bénéficieront de la formation « surveillant de nuit » à partir de 2023.
- Le recrutement d'une maîtresse de maison à 0.80ETP en CDI suite à un départ à la retraite.
- Le recrutement d'un CDD pour assurer un renfort éducatif (35h/ semaine) dans le cadre du parcours d'un jeune adolescent en grande souffrance (financement par le service ASE de la Métropole de Lyon).
- Suite à une démission d'une salariée à la fin de l'année 2022 pour travailler sur un poste de jour hors ACOLEA, nous procédons à un nouveau recrutement en janvier 2023.
- Le recrutement d'un agent technique 1 ETP suite au départ d'un salarié.

- En 2022, nous avons eu 10 jours d'arrêts suite des accidents de travail. Nous totalisons 840 jours d'arrêts de travail – maladie dont 153 jours liés à une grossesse.

Tous ces changements ont généré une grande instabilité des équipes et des enfants. De plus, la gestion de ces évènements RH a demandé beaucoup de temps et d'énergie au chef de service en poste.

1.2.2. Analyse de la pratique

Les séances d'analyse de la pratique ont pu être réalisées tout au long de l'année 2022 pour les équipes de jour et de nuit du pôle. Cet outil est un appui indispensable et investi par toutes les équipes en place.

1.2.3. Formation Professionnelle

Formations réalisées en 2022		
Formation collective <i>ou</i> Formation individuelle	INTITULE (Diplômant ou non) et nombre de jours	Formation Interne / Externe (préciser l'organisme)
Formation collective : 6 éducateurs, 1 Surveillant de nuit, 1 assistante administrative	SSI (formation incendie) NON DIPLOMANT – 1 jour	FORMATION EXTERNE – GLOBALE PREVENTION
Formation collective : 5 éducateurs, 1 maîtresse de maison, 1 surveillant de nuit	SST (secouriste du travail) : 2 NON DIPLOMANT – 2 jours	FORMATION EXTERNE – GLOBALE PREVENTION
Formation individuelle : 2 apprentis	DEES (diplôme d'éducateur spécialisé) DIPLOMANT	FORMATION EXTERNE – ENSEIS ARFRIPS
Formation individuelle : 1 apprentie	DEME (Diplôme d'Etat de moniteur éducateur) DIPLOMANT	FORMATION EXTERNE – ARFRIPS
Formation collective : Ensemble du personnel éducatif, administratif et direction	NEMO NON DIPLOMANT	FORMATION EXTERNE – TROIZAIRE
FORMATION INDIVIDUELLE	Co développement : 4 demi- journées, 1 Cheffe de Service	FORMATION EXTERNE – ENSEIS
FORMATION INDIVIDUELLE	Co développement : 4 demi- journées, 1 Directeur de Pole	FORMATION EXTERNE – ENSEIS

FORMATION COLLECTIVE	ESOPPE NON DIPLOMANT – 1 jour	FORMATION INTERNE
----------------------	----------------------------------	-------------------

2. Faits marquants et suivi de la démarche qualité

2.1. Faits marquants

2.1.1. Au niveau du pôle

- En aout 2022, Monsieur Antoine GRAPPIN prendra ses fonctions en tant que Directeur de ce Pôle.
- Suite à une augmentation des places dans le service SAEE, un poste de chef de service (0.50ETP) sera créé à la fin de l'année 2022 venant renforcer l'équipe de chef de service de ce pôle.
- Les difficultés de recrutement, sont également un point majeur à souligner sur les établissements du pôle (MECS des Pierres Dorées, MECS du Docteur Yvert, Service ados des Pierres Dorées) où des postes sont restés vacants de longs mois, demandant ainsi à l'équipe en poste de pallier à cela.

2.1.2. Au niveau de l'établissement

- Tous les professionnels ont été formés au nouveau logiciel NEMO (dossier unique de l'utilisateur et cahier de liaison) annonçant ainsi la fin des dossiers papiers.
- A Frontenas, nous pouvons souligner la création de la troisième unité de vie dans l'établissement de la Pouponnière, des travaux ont débuté courant 2022-2023. Dans la continuité pour la MECS, la création un pôle administratif (bureaux direction et de l'assistante administrative) est prévue pour 2023.

2.1.3. Au niveau de l'équipe Galaxie (équipe de petits)

- L'effectif du groupe d'enfants a été renouvelé à plus de 55% tout au long de l'année. L'équipe a accompagné 15 enfants sur l'année 2022.
- L'effectif du groupe a été de 10 au lieu de 9 enfants accueillis suite à une demande d'accueil du Conseil départemental du Rhône (accueils de fratrie) sur les ¾ de l'année passée.
- La stabilité de cette équipe a permis d'accompagner des situations d'enfants en bas âge ayant des problématiques multiples. A chaque accueil, l'équipe procède à des bilans médicaux (dentiste, ophtalmologiste, vaccinations) tout au long de l'année.

- Cette équipe est beaucoup mobilisée au quotidien pour accompagner les enfants sur dans les lieux de visites médiatisées et les lieux de soins à mettre en place au fur et à mesure des besoins rencontrés pour les enfants accueillis. L'équipe Galaxie se mobilise et participe aux différents PPE (projet pour l'enfant), PAP (plan d'action partagé) avec les services des MDR concernés.
- L'équipe a souhaité rénover son petit salon pour permettre aux enfants accueillis d'avoir un espace bibliothèque plus chaleureux.
- L'équipe se mobilise autour des albums photos pour chaque enfant accueilli. Une participation au projet « album de vie » mis en place par la Direction Enfance et Famille du Rhône devrait se poursuivre pendant l'année 2023.
- Deux membres de cette équipe a souhaité se former pour accueillir et accompagner en tant que tuteur de proximité pour l'année 2023.

2.1.4. Au niveau de l'équipe des tropiques (groupe transversal)

L'équipe a traversé une période complexe suite à des départs de salariés pour de nouveaux horizons professionnels. Les titulaires présents malgré les changements dans l'équipe ont permis de maintenir une dynamique de travail auprès du public accueilli.

Au cours de l'année 2022, l'équipe a su se mobiliser non sans difficultés au quotidien autour de jeunes adolescents ayant des besoins multiples :

- En lien avec les partenaires gravitant autour de la prise en charge d'un jeune adolescent en grande souffrance, un projet de réorientation dans un lieu adapté à ses besoins a pu aboutir sans rupture de parcours.
- L'équipe éducative a accompagné une jeune majeure ayant des troubles psychiatriques. Cette jeune personne pouvait poser des actes de violences. Elle a pu bénéficier de séjours à l'hôpital suite à des crises violentes dans la Maison d'enfants.
- Un accueil d'un adolescent a mobilisé l'équipe éducative sur le plan médical. Ce jeune est porteur d'un diabète qui justifie un suivi médical rapproché. Ce jeune a aussi des lacunes scolaires et des angoisses importantes qui l'empêchent de raccrocher une scolarité dans un collège. Au travers de cette situation, nous nous sommes saisis suite à la création de l'équipe RESILUDE d'un travail partenarial pour soutenir l'équipe éducative dans la prise en charge de ce jeune adolescent en grande souffrance.
- Un autre adolescent a multiplié des actes de violence occasionnant plusieurs dépôts de plainte de la part de salariés. Il a multiplié les fugues (errance), des mises en danger

à l'extérieur de la Maison d'enfants. Il a refusé le soin proposé dans le CMP en charge de son suivi.

2.1.5. Au niveau de l'équipe des Gones (groupe transversal)

- L'équipe a aussi connu des mouvements de personnel importants
- Une salariée titulaire a demandé une mise en disponibilité au sein de l'Association ACOLEA. Une salariée titulaire a été en arrêt plusieurs mois à la fin de l'année 2022.
- L'équipe éducative a maintenu des projets individuels et collectifs malgré ces nombreux changements (sorties de groupe...).
- Cette équipe accompagne au quotidien des enfants et adolescents ayant des troubles du comportement. Leur prise en charge au quotidien nécessite des rendez-vous réguliers avec les lieux de soins (CMP), lieux spécialisés (ITEP...).
- L'équipe accompagne un adolescent en grande souffrance. La prise en charge de ce jeune reste complexe au quotidien (difficultés scolaires, troubles du comportement). Nous avons sollicité l'appui de l'équipe Psy mobile de Résilude.
- L'équipe a pu appréhender des situations d'adolescent(e)s ayant des comportements auto agressifs (scarifications, agressivité).
- De manière générale, l'équipe des gones participent aux différents rendez-vous dans le cadre des « PPE » Projet pour l'enfant et des PAP plan d'action partagée.

2.1.6. Au niveau de l'équipe des surveillants de nuit

- Le recrutement en CDI de nouvelles salariées au cours de l'année a permis de stabiliser et conforter l'équipe. Une bonne dynamique d'équipe est présente.
- Nous devons mettre en place régulièrement une doublure pour assurer la surveillance et la sécurité des nuits du vendredi soir et du samedi soir dans la MECS. Cette évolution provient du fait d'un effectif important de mineurs présents pendant certains week-ends.

2.2. Actions éducatives collectives ou partenariats

Nous avons essayé de mettre en place des interventions extérieures autour de thématiques échangées avec les équipes pluridisciplinaires :

- Avec le planning familial de Tarare, ce projet est toujours en cours de réflexion avec cette équipe pluridisciplinaire
- L'intervention autour de thématiques de prévention avec la Brigade de gendarmerie Nationale « Enfance et famille » a pu se mettre en place en lien avec les équipes et à destination des mineurs. Des ateliers de prévention se poursuivront courant de l'année 2023.

Il est important de souligner la volonté des équipes éducatives de pouvoir participer aux formations proposées par le Conseil départemental autour de thématiques importantes (sensibilisation à la Prostitution, phénomènes de radicalisation et dernièrement autour des enjeux de problématiques de santé mentale autour du public accueilli).

Notre volonté est de permettre aux équipes de se saisir de ces propositions en appui avec le chef de service pour enrichir leur pratique professionnelle et connaître les partenaires.

2.3. Expression et participation des usagers

La participation des usagers et de leurs familles reste un axe fort du projet associatif et se met à l'œuvre quotidiennement tant par des actions collectives qu'individuelles :

- Les rencontres individuelles se font ponctuellement avec chacun des référents. Les propositions sont variables en fonction de chacun des projets. Le référent rencontre l'enfant en individuel pour la restitution du bilan de la mesure ou la lecture du rapport éducatif auprès de l'enfant souvent avant l'audience.
- Nous avons mis en place des PAP plan d'action partagé écrits en présence du ou des parents et de l'enfant. L'écriture de ces projets est écrite par le Chef de service en présence des parents et de l'enfant.
- Les parents sont invités au moins une fois par an en présence de l'enfant et également du travailleur social.
- Le chef de service rencontre ponctuellement les enfants en individuel, spontanément et de façon informelle ou la plupart du temps à la demande des éducateurs souvent suite à des problèmes d'autorité pour un recadrage ou pour transmettre une information importante.
- Afin de favoriser l'expression des usagers au sein des groupes de vie et leur implication dans la vie quotidienne, les équipes proposent des réunions hebdomadaires sur chaque groupe. Ces réunions permettent principalement à traiter les questions du quotidien, à

élaborer des projets collectifs communs ainsi qu'à alimenter l'ordre du jour des groupes d'expression.

Suite à la crise sanitaire du COVID 19, les CVS ont pu reprendre en 2022. Une nouvelle élection des délégués a eu lieu. Ces derniers ont pour mission de préparer avec le groupe les questions ou échanges qu'ils souhaiteront porter lors du CVS. La participation des familles à ces rencontres peut être un axe d'amélioration pour l'année prochaine.

2.4. Incidents et actions de prévention et gestion des risques

Une « cellule de veille » retrace les incidents déclarés par les équipes éducatives. Nous dénombrons un total de 149 incidents déclarés sur l'année 2022. Beaucoup de fiches concernent quelques adolescent(e)s accueilli(e)s dans la maison d'enfants. Ces derniers cumulent des déclarations d'incidents pour des motifs liés à des agressions physiques ou verbales et ou fugues de l'établissement.

Un travail resserré avec la Brigade de gendarmerie du Val d'Oing est régulier. Des dépôts de plainte sont déposés si nécessaire par la Direction de l'établissement. Une multitude de fiches concernent la tranche d'âge 12/14 ans concernant des garçons auteurs. Les actes posés contre les adultes et ou enfants ont donné par leur gravité à l'interventions de la gendarmerie (au moment de la crise dans la maison d'enfants).

Il a été aussi décidé par la Direction en lien avec les services enfance en charge des suivis :

- 📌 Deux mises à pied de 4 jours dans des structures du pôle
- 📌 Un séjour de mise au vert de 10 jours dans un lieu d'accueil adapté
- 📌 Un séjour d'apaisement d'une semaine dans une famille d'accueil

Nous pouvons repérer que de nombreuses fiches d'incidents sont le fait de quelques jeunes en grande souffrance accueillis dans la structure :

- 📌 Pour les adolescentes, les signaux relevés sont liés à des fugues (deux adolescentes sur les deux groupes verticaux), des tentatives de suicides pour une jeune majeure porteur d'un handicap psychique (intervention des services du SAMU et de la gendarmerie nationale). Cette jeune majeure a été hospitalisée dans le cadre d'un HDT à deux reprises en début d'année 2022. Elle sera réorientée dans le cadre de cette dernière hospitalisation sur une structure pour adulte. Ses crises ont beaucoup sollicité

- l'équipe éducative (attention au quotidien, prise en compte de son mal-être), l'intervention à multiples reprises de la Gendarmerie nationale et du Samu. Une autre adolescente manifestera des fugues et des épisodes de scarifications traduisant un mal-être personnel.
- Sur le groupe galaxie, un accueil d'une jeune fille de 4 ans a pu manifester de l'agitation et des crises au début de son accueil sur le groupe.
 - Tout au long de l'année 2022, un jeune concentré régulièrement des déclarations de fiches incidents de la part de l'équipe éducative. Un travail mené en partenariat avec la MDM a pu conduire à un projet de réorientation plus adaptée à sa situation sur une structure de type Unité de vie au sein de l'Association ACOLEA. Sa situation était suivie dans le cadre du dispositif de prise en charge partagée de l'ASE compétente.
 - Un adolescent de 13 ans a multiplié des agressions contre les adultes ainsi que de nombreux passages à l'acte de type fugues. Des dépôts de plainte ont été déposés à la Gendarmerie Nationale suite à plusieurs actes de violences physiques contre les professionnels et ou contre les enfants. Des arrêts de travail suite ces passages à l'acte ont été déclarés. Ce jeune s'est inscrit dans un parcours d'errance (fugues à répétition et conduites d'échec). Une décision conjointe de réorientation de la Direction de la MECS et du service enfance de la MDR en charge de son suivi a marqué la fin de son accueil dans la structure à la fin de l'année 2022. Le dispositif de la prise en charge partagée avait été sollicité auprès du service ASE compétent mais il n'a pas pu se mettre en place.
 - Un incident a nécessité l'intervention sur le champ le soir de la Gendarmerie nationale suite à une ouverture d'une enquête pour agression à caractère sexuelle requalifié de violences aggravées contre un adolescent victime. Des décisions seront prises pour décider de deux mises à pied de quelques jours à l'encontre des auteurs de cette agression. Ils seront entendus dans le cadre d'une garde à vue judiciaire. Ils seront convoqués dans le cadre d'une audience pénale par le Juge des enfants.

2.5. Démarche qualité

Nous n'avions pas d'échéance prévue en 2022 concernant la démarche qualité.

2.5.1. Projet d'établissement

Il est prévu pour 2024 que le projet d'établissement soit revu.

2.5.2. Evaluation externe

Le département a pu cette année nous transmettre la feuille de route et les échéances à venir concernant l'évaluation externe des services et établissement.

L'évaluation externe du SAPD est programmée sur le dernier semestre de 2023.

3. Parcours des usagers : admissions, accompagnements et sorties

3.1. Admissions

3.1.1. Demandes d'admissions

DEMANDES D'ADMISSION	Année N	N-1	N-2
Admissions réalisées	16	14	10
Admissions non réalisées	6	9	9
Dont refus du service	5	8	2
Admissions en cours de traitement	2	1	0
TOTAL DEMANDES D'ADMISSION	24	24	19

Un total de 16 admissions s'est réalisé lors de l'année 2022 sur un effectif de 33 enfants accueillis. Ce chiffre est en constante augmentation depuis deux ans (10 admissions en N-2).

CARACTERISTIQUES DES DEMANDES D'ADMISSION	Année N	N-1	N-2
Moyenne d'âge des demandes	11,1	11,09	11,68
Pourcentage de filles dans les demandes	29%	54%	53%

La moyenne d'âge est stable à 11.1 an. Cependant nous remarquons que le pourcentage de fille est en nette diminution, passant de 54% en 2021 à 29% en 2022.

PROVENANCE DES DEMANDES D'ADMISSION - AUTORITE	Année N	% année N	N-1	N-2
Métropole Lyon	1	4%	2	1
Département Rhône	20	87%	19	13
PJJ	0	0%	0	0
Autre Département	2	9%	3	5
TOTAL	23		24	19

La grande majorité des dossiers proviennent du département du Rhône (87%).



PROVENANCE DES DEMANDES D'ADMISSION - TERRITOIRE	Année N	% année N	N-1	N-2
Territoire MDM Bron Vaulx en Velin	0	0%	0	0
Territoire MDM Caluire Neuville Rilleux	0	0%	1	0
Territoire MDM Décines Meyzieu Saint Priest	0	0%	0	0
Territoire MDM Ecully Limonest Ste Foy Tassin	0	0%	0	0
Territoire MDM Irigny Givors Oullins St Genis	0	0%	0	0
Territoire MDM Lyon 1er - 2ème - 4ème	0	0%	0	0
Territoire MDM Lyon 3ème - 6ème	0	0%	0	0
Territoire MDM Lyon 5ème - 9ème	0	0%	0	1
Territoire MDM Lyon 7ème - 8ème	0	0%	0	0
Territoire MDM St Fons Vénissieux	0	0%	1	0
Territoire MDM Villeurbanne	1	4%	0	0
Rhône T1 Beaujolais	9	39%	9	8
Rhône T2 Ouest Pierres Dorées	2	9%	7	5
Rhône T3 Mont et Coteau du Lyonnais	4	17%	1	0
Rhône T4 Sud - Est et Vallée du Rhône	3	13%	1	0
Territoire hors Métropole et Rhône	2	9%	3	5
PJJ STEMO Lyon Est : Villeurbanne-Vaulx en Velin-UEAT	0	0%	0	0
PJJ STEMO Lyon Nord : Croix rousse-Vaise-Villefranche	0	0%	0	0
PJJ STEMO Lyon Sud : La mulatière-Vénissieux	0	0%	0	0
PJJ STEMO Bourg En Bresse	0	0%	0	0
SEAMNA Rhône	2	9%	0	0
TOTAL	23		23	19

TYPE DE MESURES - DEMANDES D'ADMISSION	Année N	% année N	N-1	N-2
Placement judiciaire confié	13	57%	16	10
Placement administratif	0	0%	4	1
Placement direct par le juge	0	0%	2	0
Pupille de l'Etat (dont provisoire)	0	0%	0	0
Mesure pénale PJJ	0	0%	0	1
Accueil d'urgence	9	39%	0	7
Accueil de jour	0	0%	0	0
Autre mesure	1	4%	2	0
Aucune mesure	0	0%	0	0
TOTAL	23		24	19

L'essentiel des demandes d'admissions sont des demandes de placement judiciaire.

Cependant du fait de places disponible, nous avons été sollicités à 9 reprises pour accueillir des enfants en urgence de niveau 2 (lorsque le dispositif d'accueil d'urgence de niveau est en saturation).



RESIDENCE AU MOMENT DE LA DEMANDE / Ensemble des demandes	Année N	% année N	N-1	N-2
Chez les parents sans SAEE	4	17%	7	8
Chez les parents avec SAEE	0	0%	3	2
Chez la famille , des amis, un tiers digne de confiance judiciaire ou un tiers administratif	2	9%	0	0
Dans un logement personnel, hors logement accompagné	0	0%	0	0
Dans un logement accompagné (FJT, résidence sociale, ...)	0	0%	0	0
En centre d'hébergement (CHRS, CADA, hébergement d'urgence, ...)	0	0%	0	0
Hébergement de fortune ou à la rue	0	0%	0	0
En établissement de placement relevant du civil (MECS, foyer de l'enfance, ...)	3	13%	1	7
En établissement de placement relevant du pénal (CEF/CER, établissement de placement éducatif, ...)	0	0%	0	0
En établissement pénitentiaire	0	0%	0	1
Chez un assistant familial	6	26%	2	0
En établissement médico-social	0	0%	0	0
En établissement hospitalier	1	4%	0	0
En internat scolaire	0	0%	0	1
En hôtel	0	0%	0	0
Autre	0	0%	1	0
Inconnu	0	0%	0	0
Accueil d'urgence (Rhône, IDEF ou autre département)	7	30%	9	0
TOTAL	23		23	19

Le lieu de résidence au moment de la demande est composé essentiellement :

- 🍷 De placement en urgence (30% des demandes)
- 🍷 Chez un assistant familial (26%)
- 🍷 Chez les parents sans SAEE (17%)
- 🍷 En établissement relevant du civil (13%)

TYPE DE SCOLARITE-FORMATION/ Ensemble des demandes	Année N	% année N	N-1	N-2
Age pré-scolaire	0	0%	0	0
Maternelle - Primaire - Collège	15	65%	16	12
ULISS Maternelle - Primaire - Collège	1	4%	1	2
DITEP Maternelle - Primaire - Collège	3	13%	1	0
SEGPA Collège	0	0%	2	2
IME - IMPRO	0	0%	1	0
Lycée - Lycée prof	1	4%	1	0
Université	0	0%	0	0
Maison Familiale Rurale (MFR)	0	0%	0	1
Apprentissage	0	0%	0	0
Salarié	0	0%	0	0
Descolarisation	3	13%	1	1
Autres	0	0%	1	0
Cepaj	0	0%	0	0
En recherche d'emploi	0	0%	0	1
TOTAL	23		24	19



3.1.2. Refus d'admission

MOTIFS DES REFUS D'ADMISSION	Année N	N-1	N-2
Pas de place	1	2	1
Non adhésion du jeune	0	0	0
Non adhésion de la famille	0	0	2
En limite d'âge à l'admission	0	0	0
Maintien d'une mixité de genre	0	0	0
Établissement ne pouvant pas répondre aux besoins du jeune	2	4	1
Demande ne correspondant pas à l'autorisation de l'établissement	0	0	0
Autres	3	3	5
TOTAL REFUS D'ADMISSION	6	9	9

Les refus d'admission sont la plupart liés à des demandes d'autres départements ou collectivités. En effet la priorité est donnée aux demandes des services du Conseil départemental du Rhône.

3.1.3. Usagers admis

Age des usagers admis	Année N	N-1	N-2
Moins de 3 ans	0	0	0
3 - 6 ans	4	3	2
6 - 10 ans	2	5	4
10 - 14 ans	7	4	1
14 - 16 ans	2	2	1
16 - 18 ans	1	0	1
18-21 ans	0	0	1
TOTAL DES ADMISSIONS	16	14	10

Nous avons admis une majorité d'adolescents âgés entre 10 et 14 ans, suivi d'enfants âgés de 3 à 6 ans.

CARACTERISTIQUES DES ADMISSIONS	Année N	N-1	N-2
Moyenne d'âge des admissions	10,6	9,5	10,3
Pourcentage de filles dans les admissions	44%	64%	60%

Une majorité de garçons caractérise les admissions faites en 2022 comparativement aux années précédentes. En effet nous passons de 64% de filles admises en 2021 à 44%.



TYPE DE MESURES - USAGERS ADMIS	Année N	% année N	N-1	N-2
Placement judiciaire confié	9	56%	11	8
Placement administratif	0	0%	3	2
Placement direct par le juge	0	0%	0	0
Pupille de l'Etat (dont provisoire)	0	0%	0	0
Mesure pénale PJJ	0	0%	0	0
Accueil d'urgence	6	38%	0	0
Accueil de jour	0	0%	0	0
Autre mesure	1	6%	0	0
Aucune mesure	0	0%	0	0
TOTAL	16		14	10

PROVENANCE DES ADMISSIONS - AUTORITE FINANCEUR	Année N	% année N	N-1	N-2
Métropole Lyon	0	0%	0	0
Département Rhône	16	100%	14	10
PJJ	0	0%	0	0
Autre Département	0	0%	0	0
TOTAL	16		14	10

L'établissement a accueilli des usagers du Conseil départemental du Rhône (16 admissions)

RESIDENCE AU MOMENT DE L'ADMISSION	Année N	% année N	N-1	N-2
Chez les parents sans SAEE	4	25%	2	2
Chez les parents avec SAEE	0	0%	2	2
Chez la famille , des amis, un tiers digne de confiance judiciaire ou un tiers administratif	2	13%	0	0
Dans un logement personnel, hors logement accompagné	0	0%	0	0
Dans un logement accompagné (FJT, résidence sociale, ...)	0	0%	0	1
En centre d'hébergement (CHRS, CADA, hébergement d'urgence, ...)	0	0%	0	0
Hébergement de fortune ou à la rue	0	0%	0	0
En établissement de placement relevant du civil (MECS, foyer de l'enfance, ...)	2	13%	1	1
En établissement de placement relevant du pénal (CEF/CER, établissement de placement éducatif, ...)	0	0%	0	0
En établissement pénitentiaire	0	0%	0	0
Chez un assistant familial	5	31%	0	1
En établissement médico-social	0	0%	0	0
En établissement hospitalier	1	6%	0	0
En internat scolaire	0	0%	0	0
En hôtel	0	0%	0	0
Autre	0	0%	1	0
Inconnu	0	0%	0	0
Accueil d'urgence (Rhône, IDEF ou autre département)	2	13%	8	3
TOTAL	16		14	10

Dans des proportions comparables aux demandes d'admissions, les lieux de résidences au moment de l'admission sont :

- 🍷 Chez un assistant familial (31%)
- 🍷 Chez les parents sans SAEE (25%)
- 🍷 De placement en urgence (13%)
- 🍷 En établissement relevant du civil (13%)



PROVENANCE DES ADMISSIONS - TERRITOIRE	Année N	% année N	N-1	N-2
Territoire MDM Bron Vaulx en Velin	0	0%	0	0
Territoire MDM Caluire Neuville Rilleux	0	0%	0	0
Territoire MDM Décines Meyzieu Saint Priest	0	0%	0	0
Territoire MDM Ecully Limonest Ste Foy Tassin	0	0%	0	0
Territoire MDM Irigny Givors Oullins St Genis	0	0%	0	0
Territoire MDM Lyon 1er - 2ème - 4ème	0	0%	0	0
Territoire MDM Lyon 3ème - 6ème	0	0%	0	0
Territoire MDM Lyon 5ème - 9ème	0	0%	0	0
Territoire MDM Lyon 7ème - 8ème	0	0%	0	0
Territoire MDM St Fons Vénissieux	0	0%	0	0
Territoire MDM Villeurbanne	0	0%	0	0
Rhône T1 Beaujolais	7	44%	8	6
Rhône T2 Ouest Pierres Dorées	1	6%	4	4
Rhône T3 Mont et Coteau du Lyonnais	4	25%	1	0
Rhône T4 Sud - Est et Vallée du Rhône	3	19%	1	0
Territoire hors Métropole et Rhône	0	0%	0	0
PJJ STEMO Lyon Est : Villeurbanne-Vaulx en Velin-UEAT	0	0%	0	0
PJJ STEMO Lyon Nord : Croix rousse-Vaise-Villefranche	0	0%	0	0
PJJ STEMO Lyon Sud : La mulatière-Vénissieux	0	0%	0	0
PJJ STEMO Bourg En Bresse	0	0%	0	0
SEAMNA Rhône	1	6%	0	0
TOTAL	16		14	10

TYPE DE SCOLARITE-FORMATION A L'ADMISSION	Année N	% année N	N-1	N-2
Age pré-scolaire	0	0%	0	0
Maternelle - Primaire - Collège	11	69%	12	8
ULISS Maternelle - Primaire - Collège	1	6%	1	0
DITEP Maternelle - Primaire - Collège	1	6%	0	0
SEGPA Collège	0	0%	0	0
IME - IMPRO	0	0%	0	0
Lycée - Lycée prof	1	6%	1	0
Université	0	0%	0	0
Maison Familiale Rurale (MFR)	0	0%	0	1
Apprentissage	0	0%	0	0
Salarié	0	0%	0	1
Descolarisation	2	13%	0	0
Autres	0	0%	0	0
Cepaj	0	0%	0	0
En recherche d'emploi	0	0%	0	0
TOTAL	16		14	10

L'essentiel des enfants accueillis sont scolarisés au moment de l'admission :

- 🍷 69% en maternelle / primaire /collège
- 🍷 6% en classe ULISS
- 🍷 6% en DITEP



ACCUEIL D'URGENCE	N	N-1	N-2
Nombre d'accueils d'urgence	6	0	0
Nombre de jours	103	0	0
Nombre d'admissions pérennes dans le service suite à l'accueil d'urgence	3	0	0

Nous avons accueilli une fratrie de trois enfants tout d'abord dans le cadre de l'accueil d'urgence niveau 2, puis de manière pérenne dans la maison d'enfants.

3.2. Usagers suivis dans l'année

3.2.1. Accompagnement - indicateurs de population

Age des usagers accompagnés	Année N	N-1	N-2
Moins de 3 ans	0	0	0
3 - 6 ans	7	5	3
6 - 10 ans	9	12	11
10 - 14 ans	17	19	16
14 - 16 ans	10	6	5
16 - 18 ans	4	2	4
Plus de 18 ans	1	3	4
TOTAL	48	47	43

CARACTERISTIQUES DES USAGERS ACCOMPAGNES	Année N	N-1	N-2
Moyenne d'âge des usagers accompagnés au 31/12 ou à la sortie	11,3	11,3	12,19
Durée moyenne d'accompagnement au 31/12 ou à la sortie	2,3	2,3	2,47
Pourcentage de filles dans les accompagnements	50%	51%	

La moyenne d'âge, la durée d'accompagnement et le pourcentage de fille accompagnées reste stable par rapport aux années précédentes.



3.2.2. Accompagnement – indicateurs des besoins

3.2.2.1. Scolarité ou formation

TYPE DE SCOLARITE AU 31/12	Année N	% année N	N-1	N-2
Age pré-scolaire	0	0%	0	0
Maternelle - Primaire - Collège	17	68%	28	29
ULISS Maternelle - Primaire - Collège	1	4%	3	2
DITEP Maternelle - Primaire - Collège	1	4%	0	1
SEGPA Collège	4	16%	3	2
IME - IMPRO	0	0%	0	1
Lycée - Lycée prof	2	8%	2	2
Université	0	0%	0	0
Maison Familiale Rurale (MFR)	0	0%	2	2
Apprentissage	0	0%	0	1
Salarié	0	0%	0	3
Descolarisation	0	0%	0	0
Autres	0	0%	0	0
Cepaj	0	0%	0	0
En recherche d'emploi	0	0%	0	0
TOTAL	25		38	43

Les enfants accompagnés sont majoritairement inscrits dans un parcours de scolarité classique.

Cependant une part importante sont en classe adaptées (ULISS, DITEP et SEGPA).

BESOINS - Scolarité	Année N	% année N	N-1	N-2
Nombre d'utilisateurs bénéficiant d'un AVS	0	0%	2	3
Nombre d'utilisateurs suivis en commissions éducatives	5	10%	6	4
Nombre d'utilisateurs exclus au moins une fois dans l'année	5	10%	5	3
<i>Nombre de jours d'exclusion cumulés</i>	26			
Nombre d'utilisateurs concernés par des absences ou retards	2	4%	0	0

Le nombre d'utilisateurs exclus au moins une fois dans l'année reste stable.



3.2.2.2. Conduites à risque

BESOINS - Conduites à risque	Année N	% année N	N-1	N-2
Nombre d'utilisateurs ayant commis des actes délinquants dans l'année	1	2%	1	0
Nombre d'utilisateurs concernés par des conduites alimentaires à risque	0	0%	0	0
Nombre d'utilisateurs concernés par des addictions à des substances psychoactives	0	0%	0	0
Nombre d'utilisateurs concernés par une suspicion de prostitution	0	0%	0	0
Nombre d'utilisateurs concernés par une sexualisation précoce ou des conduites sexuelles à risque	0	0%	0	0
Nombre d'utilisateurs concernés par des comportements auto-agressifs	3	6%	0	0
Nombre d'utilisateurs concernés par des comportements hétéro-agressifs	2	4%	3	1
Nombre d'utilisateurs concernés par des fugues récurrentes	4	8%	3	0

En 2022, les conduites à risque se retrouvent dans les mêmes proportions que les années précédentes à l'exception des comportements auto-agressifs qui étaient inexistantes les dernières années et à 3 en 2022.

3.2.2.3. Droits de visite et d'hébergement

BESOINS - Droits de visite et d'hébergement	Année N	% année N	N-1	N-2
Utilisateurs accompagnés sans hébergement ou uniquement en cas d'urgence	0	0%	3	1
Utilisateurs accompagnés en séquentiel (dort hors établissement 1 ou plusieurs jours/semaine)	5	10%	1	0
Utilisateurs hébergés hors établissement tous les week-ends	6	13%	9	11
Utilisateurs hébergés hors établissement 1 à 3 fois / mois	10	21%	21	24
Utilisateurs hébergés hors établissement uniquement en vacances	3	6%	2	0
Utilisateurs sans droits d'hébergement familiaux, y compris vacances scolaires	24	50%	11	7
TOTAL	48		47	43

On note une explosion des enfants sans droits d'hébergement familiaux, passant de 7 en 2020, 11 en 2021 à 24 en 2022. Cela représente **une progression de 342% en deux ans**. Ainsi, ce nouveau besoin impacte beaucoup l'équipe éducative qui n'a pour le moment pas de moyen supplémentaire pour y répondre.

BESOINS - Visites médiatisées et accompagnées	Année N	% année N	N-1	N-2
Nombre d'utilisateurs concernés	19	40%	20	10
<i>Dont visites assurées partiellement par l'établissement</i>	0	0%	0	0
<i>Dont visites assurées totalement par l'établissement</i>	0	0%	0	0

	Année N	N-1	N-2
Nombre de mineurs ayant bénéficié d'une PECP dans l'année	2	3	1

Nous avons accompagné un mineur dans le cadre du dispositif prise en charge partagée des services de la Métropole de Lyon. La réorientation sur une structure plus adaptée du jeune s'est faite sans rupture de prise en charge.

La seconde situation, accompagnée dans le cadre du dispositif « prise en charge partagée » avec le service de la Direction Enfance et Famille du Rhône, était une jeune mineure ayant des troubles complexes. Cette personne est devenue majeure pendant son accueil dans la MECS. Elle a bénéficié de plusieurs hospitalisations lors de son accueil et de son passage à la majorité civile. En parallèle, elle bénéficiait d'une prise en charge au titre de la MDPH.

3.2.2.4. Santé et soins médicaux

Santé et Soins médicaux	2022	2021	2020	2019	2018
Généraliste	53	86	57	66	82
CMP (rdv soin psychologique et soins psychiatriques)	506	472	114	218	182
Orthophonie	145	252	146	210	194
Spécialistes	137	113	135	157	34
Nombre de jour d'hospitalisation	0	19	8	3	122
Total	841	942	517	654	614

Nous rencontrons de réelles difficultés pour faire aboutir des suivis psychologiques et psychiatriques adaptés pour le public accueilli. La psychologue de l'établissement ne peut pas combler ces manques et sa mission première n'est pas d'entamer des thérapies sur du long court. La réouverture de l'antenne du CMP sur le Bois d'oing pourrait favoriser une plus grande réactivité. Le Chef de service et la psychologue ont fixé cet objectif de manière prioritaire.

3.2.2.5. Le psychologue du service

Cette année, nous souhaitons mettre en lumière les différentes interventions collectives proposées aux jeunes de la maison d'enfants ainsi que le tissage partenarial.

Atelier vie affective et sexuelle

Les équipes de la Maison d'enfants ont pu observer que les jeunes de MEPD questionnent régulièrement ou manifestent une préoccupation autour des rapports filles/garçons, de la sexualité, du changement du corps à l'adolescence, du consentement et de l'intimité. Bien que

ces thématiques soient travaillées dans le quotidien avec les éducateurs, il semblait intéressant d'aborder ces questions lors d'un temps différé du quotidien, à travers un atelier co-encadré par la psychologue de l'établissement et une stagiaire psychologue.

Deux ateliers ont eu lieu avec deux groupes non mixtes, durant 1h un mercredi après-midi. 3 filles et 3 garçons étaient présents pour chaque groupe.

Nous avons pu observer que la vie affective et sexuelle amenait beaucoup de questionnements auprès des jeunes, au sujet des changements du corps à l'adolescence, des relations sexuelles ou amoureuses, de la grossesse et de l'accouchement, de l'intimité au sein de la MECS ou sur les réseaux sociaux.

Au travers d'un jeu nommé « Photolangage » qui consiste à choisir une ou plusieurs photos pour répondre à une question posée, en l'occurrence « *Qu'est ce qui représente au mieux pour vous les relations filles/garçons ?* ». Il est ressorti à quel point les jeunes de MEPS éprouvent les relations filles/garçons à travers la collectivité et ce que cela implique (règles de groupe autour des relations filles/garçons, l'intimité violentée à travers les espaces communs ou partagés tels que les chambres, et l'égalité des genres).

La connivence entre la sexualité et le rapport à la loi a également été très présente, à travers les questions suivantes : Ou commence un rapport sexuel ? A quel âge se situe la majorité sexuelle ? Ou s'arrête le consentement ? A-t-on le droit d'avorter ?

Les jeunes des 2 groupes se sont saisis des échanges et ont évoqué le souhait de renouveler ce type d'atelier. L'une des limites observées a été cependant de proposer des questions pas assez inclusives. En effet, aborder les relations « filles/garçons » pourrait supposer dans l'esprit des jeunes l'exclusion indirecte des relations entre pairs du même sexe. Par exemple, les termes « homosexuel » ou « gay » sont revenus à plusieurs reprises.

Intervention collective

La Brigade de protection des familles est intervenue lors d'un atelier sur l'utilisation et les dangers des écrans. 11 jeunes (entre 10 et 15 ans) ont pu bénéficier de cette intervention d'1h30.

Les thématiques abordées ont été les suivantes : les réseaux sociaux utilisés par les jeunes, à quelles fins et avec quels risques ? Le cyberharcèlement, les sextape et nude, la pornographie, ainsi que les jeux vidéo.

Les jeunes ont bien investi ce temps d'échange et semblaient tous sensiblement concernés par cette question des écrans, à des niveaux différents. Il était pertinent que cette sensibilisation soit portée par des personnes extérieures de l'établissement d'une part et des

Gendarmes d'autre part, afin de permettre un échange différent et complémentaire de celui que les jeunes entretiennent quotidiennement avec leurs éducateurs.

Tissage partenarial :

- **CMP** : en septembre 2022, le CMP du Bois d'oingt a réouvert ses portes afin de proposer des consultations pour enfants et adolescents grâce à une équipe pluridisciplinaire. Une rencontre a pu se faire entre la psychologue de l'établissement et l'équipe du CMP afin de tisser un lien partenarial de proximité du fait de notre sectorisation. A l'heure d'aujourd'hui, la réalité autour des délais de prise en charge, à savoir d'un an et demi, reste préoccupante. Cependant deux nouvelles orientations ont pu aboutir auprès du CMP du Bois d'oingt pour un jeune des Gones et une jeune des Tropiques. Ajouté à cela, des permanences (sans rendez-vous) pour adolescents sont mises en place sur le territoire du beaujolais (Belleville, Gleizé, Anse, Bois d'oingt). Cette pluralité des modalités de prise en charge devrait permettre un accès plus rapide et informel aux structures de soin.
- **Equipe mobile** : Une équipe mobile, à destination des établissements de l'Aide sociale à l'enfance, nommée **RESILUDE**, s'est mise en place en novembre 2022. L'objectif est de faire intervenir des équipes pédopsychiatriques dans les structures lors de situations de crise. MEPSD a sollicité ce dispositif pour deux situations. Une prise en charge a pu débuter pour l'une d'entre elles, auprès d'un jeune diabétique dont l'état de santé reste instable et fragile.
- **La Brigade de protection des familles** : La brigade de protection des familles est intervenue auprès des équipes de la Maison d'enfants, afin de présenter leur service et le contenu des interventions prévues pour les jeunes. Cette rencontre a permis d'avoir une meilleure connaissance des protocoles judiciaires dans le cadre de violences sexuelles sur mineur, ainsi qu'une réflexion commune sur une question transversale et institutionnelle.

Perspective 2023

Nous souhaitons poursuivre en 2023, les interventions collectives à destination des jeunes. L'équipe de la Brigade de protection des familles a prévu d'intervenir deux autres fois, sur les thématiques de la prévention sexuelle et des addictions.

Nous souhaiterions également proposer des ateliers aux enfants du groupe Galaxie, sur la thématique du consentement et de l'intimité. Pour cela, nous avons pris contact avec l'association Plateforme 69.

Enfin, l'activité du CPEF de Tarare ayant repris, nous allons poursuivre la perspective d'une intervention au sein de MEPD pour les jeunes.

3.2.2.6. Evaluation annuelle des projets personnalisés

L'élaboration des projets personnalisés se déroulent en présence du/des parents de l'enfant et du jeune accueilli. Le travailleur social en charge du suivi de la mesure de placement est convié à cette rencontre. Pour les plus petits enfants, la question de leur présence se pose en amont avec l'équipe et si besoin le service en charge de l'accompagnement de la mesure de placement.

Nous pouvons souligner le travail continu et engagé par les équipes éducatives en réunion d'équipe pluridisciplinaire (présence de la psychologue de l'établissement) contribue toujours à l'élaboration et l'adaptation de l'accompagnement au quotidien de l'utilisateur accueilli. Le partenariat indispensable avec les travailleurs sociaux, les lieux de soins complètent un regard « clinique » des situations parfois très complexes. La volonté est de pouvoir construire à plusieurs des réponses adaptées auprès du public accueilli.

A chaque accueil, le document DIPEC (document individuel de prise en charge) voir son avenant dans le cadre d'un renouvellement de la mesure est élaboré en présence la plupart du temps avec le les parents, en présence du service de l'ASE.

Les équipes éducatives sont restées en lien avec les familles tout au long de l'année passée. Nous pouvons améliorer ce travail engagé en s'assurant d'une meilleure lisibilité de ces rencontres avec les familles.

Suite à la formation ESOPPE organisée à la fin de l'année 2021-2022 auprès des équipes éducatives, la mise en place de « Plan d'action partagé » est en cours.

Le chef de service a proposé aux trois équipes éducatives une programmation annuelle de temps de « PAP » en présence des usagers et de leur parent, de temps de synthèses réguliers avec les partenaires. Cette organisation n'est pas encore complètement effective du fait des changements de personnel dans deux équipes sur trois. Ce travail reste à poursuivre et à pérenniser dans le temps. Le Chef de service est présent pour les rencontres « PAP ».

Les équipes se mobilisent pour être présentes lors des temps d'élaboration des PPE « Projet pour l'enfant » engagés par les collectivités du Rhône et de la Métropole de Lyon. L'éducateur



de la Maison d'enfants est présent lors de ces rencontres organisées dans la MDR en charge du suivi de l'enfant.

Un groupe de travail est engagé avec les services de l'ASE du Rhône et les établissements pour harmoniser les pratiques concernant les documents PPE, PAP.

3.3. Usagers sortis

3.3.1. Durée de l'accompagnement et âge à la sortie

CARACTERISTIQUES DES USAGERS SORTIS	Année N	N-1	N-2
Nombre de sortis	22	15	10
Âge moyen	9,96	12,58	15,02

Nous observons que **22** usagers sont sortis de la MECS contre 15 l'année d'avant. Ce rythme augmente chaque année.

Aussi, l'âge moyen de sortie des enfants a fortement baissé, passant de 15 ans en 2020 à 10 ans en 2022.

HEBERGEMENT A LA SORTIE	Année N	% année N	N-1	N-2
Chez les parents sans SAEE	2	9%	3	0
Chez les parents avec SAEE	7	32%	2	6
Chez la famille, des amis, un tiers digne de confiance judiciaire ou un tiers administratif	0	0%	0	0
Dans un logement personnel, hors logement accompagné	0	0%	1	0
Dans un logement accompagné (FJT, résidence sociale, ...)	1	5%	0	1
En centre d'hébergement (CHRS, CADA, hébergement d'urgence, ...)	0	0%	0	0
Hébergement de fortune ou à la rue (baraque, squat, caravane, péniche, etc.)	0	0%	0	0
En établissement de placement relevant du civil (MECS, foyer de l'enfance, ...)	7	32%	4	2
En établissement de placement relevant du pénal (CEF/CER, établissement de placement éducatif, ...)	0	0%	0	0
En établissement pénitentiaire	0	0%	0	0
Chez un assistant familial	5	23%	4	1
En établissement médico-social (y compris handicap)	0	0%	0	0
En établissement hospitalier	0	0%	0	0
En internat scolaire	0	0%	0	0
En hôtel	0	0%	0	0
Autre	0	0%	1	0
Inconnu	0	0%	0	0
Accueil d'urgence (IDEF ou autre département)	1	5%	0	0
TOTAL	23		15	10



DUREE DES PRISES EN CHARGE A LA SORTIE	Année N	% année N	N-1	N-2
Moins de 3 mois	3	14%	2	1
4 à 12 mois	4	18%	6	3
1 à 3 ans	9	41%	4	2
Plus de 3 ans	6	27%	3	5
Durée moyenne d'accompagnement à la sortie en années	2,44		2,47	2,19

La durée de prise en charge reste stable à 2,5 ans.

3.3.2. Motif de sortie

Nous notons une forte augmentation de sortie liée à une exclusion ou orientation en autre établissement par apport à 2021 en passant de 4 à 14.

MOTIF DE SORTIE	Année N	% année N	N-1	N-2
Fin de mesure et restitution ou maintien en famille	3	14%	6	0
Fin de mesure - Majorité	1	5%	1	0
Poursuite de la mesure : orientation en famille d'accueil	5	23%	4	1
Poursuite de la mesure : exclusion ou orientation en autre établissement (collectif)	14	64%	4	9
Accueil chez un tiers ou adoption	0	0%	0	0
Déménagement et autres	0	0%	0	0
TOTAL	23		15	10

3.3.3. Orientation à la sortie

Plus de 40% des sorties se concrétisent par un retour chez les parents, avec ou sans SAEE.

32% des sorties se font dans un autre établissement relevant du civil. Dans ce cadre :

- Un adolescent a pu être réorienté dans une structure adolescente de la Métropole de Lyon.
- Une jeune a été orientée sur la structure du SAPD (Association ACOLEA).

23% des enfants sortis des effectifs vont en famille d'accueil.

A savoir qu'un adolescent a été accueilli après la MECS dans le cadre de l'accueil d'urgence suite à une multiplication des passages à l'acte de ce dernier et de ses mises en danger sur l'extérieur. La prise en charge de la MECS a pris fin en lien avec le service de la MDR en charge de son suivi de placement. Ce jeune a bénéficié par la suite d'un séjour de rupture.

Ainsi les réorientations se sont faites sans rupture de parcours et accompagnées par la MECS et le service enfance en charge du suivi des mineurs.



SITUATION SCOLAIRE/PROFESSIONNELLE A LA SORTIE	Année N	% année N	N-1	N-2
Age pré-scolaire	0	0%	0	0
Maternelle - Primaire - Collège	16	73%	9	4
ULISS Maternelle - Primaire - Collège	0	0%	0	0
DITEP Maternelle - Primaire - Collège	1	5%	0	1
SEGPA Collège	0	0%	0	0
IME - IMPRO	0	0%	0	1
Lycée - Lycée prof	3	14%	4	1
Université	0	0%	0	0
Maison Familiale Rurale (MFR)	1	5%	0	1
Apprentissage	1	5%	0	1
Salarié	0	0%	1	1
Descolarisation	0	0%	0	0
Autres	1	5%	0	0
Cepaj	0	0%	0	0
En recherche d'emploi	0	0%	1	0
TOTAL	23		15	10

Tous les enfants sortis des effectifs sont scolarisés dont une grosse proportion en milieu ordinaire (73%).

4. Locaux et moyens matériels

- Le bâtiment « local technique » est en cours de travaux afin d'être réhabilité pour devenir les prochains bureaux administratifs de la Maison d'enfants des Pierres Dorées (bureaux administratifs et de la direction de l'établissement).
- Des investissements dans les locaux sont en cours pour rénover les groupes (travaux de peinture).
- Le projet de rénovation des structures extérieures comme le terrain de basket et de football est en cours.
- Un nouvel organigramme de clés est mis en place à la fin de l'année 2022 pour l'ensemble des pièces de la Maison d'enfants des Pierres Dorées. Chaque chambre bénéficie d'un loquet permettant selon l'âge de l'utilisateur de fermer sa chambre et de se sentir en sécurité si besoin.
- La mise en place d'un plan sobriété pour l'ensemble des établissements et services de l'Association ACOLEA, une réflexion est menée pour étudier le système de chauffage dans la MECS.

5. Perspectives 2023

5.1. Au plan du fonctionnement et de la gestion de l'établissement

5.1.1. Au niveau du pôle Villefranche

5.1.1.1. Projet de mise en place d'une équipe « d'éducateurs volants »

Comme nous l'avons évoqué, l'année est marquée par un turnover et une pénurie de personnel de plus en plus importante notamment au niveau des établissements du pôle (MECS des Pierres Dorées, MECS du Docteur Yvert, Service Ados des Pierres Dorées). Cela a un impact très fort sur :

- Les besoins affectifs et relationnels des enfants avec de moins en moins de personnes stables pour les satisfaire
- Les équipes qui se trouvent en sous-effectif et s'épuisent

Un travail est en cours pour penser la mise en place d'une équipe « d'éducateurs volants » au niveau du pôle. Cette équipe, mutualisée au niveau du pôle Villefranche (MECS des Pierres Dorées, MECS du Docteur Yvert, Service Ados des Pierres Dorées), viendrait apporter un soutien lors des arrêts maladie, congé maternités... Cela permettrait ainsi d'améliorer significativement la qualité de prise en charge.

5.1.2. Au niveau de l'établissement

5.1.2.1. Travail sur le dimensionnement des groupes éducatifs

La MECS des Pierres Dorée est un établissement de 33 places répartis en 3 groupes éducatifs :

- Groupe Galaxie (groupe de petits) de 9 places
- Groupe des Gones (groupe transversal) de 12 places
- Groupe des Tropiques (groupe transversal) de 12 places

L'établissement connaît de plus en plus de difficultés au niveau de l'accompagnement des enfants qui ont des problématiques importantes.

L'une des pistes d'amélioration est l'adaptation du dimensionnement des groupes éducatifs. En effet, pour les groupes des Gones et des Tropiques nous disposons de 2 éducateurs par soir soit une moyenne de 6 enfants par éducateur. Ce taux d'encadrement est aujourd'hui, et depuis plusieurs années, trop faible pour garantir une bonne qualité de prise en charge.

Par conséquent, un travail est en cours sur le MECS des Pierres Dorées pour redimensionner les groupes. Cela se concrétisera potentiellement par des demandes :

- Soit d'augmentation du taux d'encadrement
- Soit de réduction du nombre d'enfants par groupe éducatif. Par exemple : 9 places pour Galaxie, 10 places pour les Gones et 10 places pour les Tropiques. Cette deuxième solution sera d'autant plus adaptée que la maison ne dispose pas suffisamment de chambres simples.

5.1.2.2. Doublure des surveillants de nuit le weekend

Nous remarquons une augmentation d'enfants qui restent sur la MECS le weekend. Il arrive ainsi régulièrement que l'effectif des weekends dépasse les 20 enfants pour un seul surveillant de nuit (aujourd'hui nous n'avons les moyens que pour un seul le vendredi et samedi).

Pour des raisons de sécurité, nous allons travailler à la mise en place d'une doublure permanente des surveillants de nuit le weekend.

5.1.2.3. Augmentation des moyens de coordination

La MECS des Pierres Dorées dispose d'1ETP de chef de service. Celui-ci a notamment pour mission :

- Management de ses équipes (recrutement, gestion de planning...)
- Suivi des enfants

Pour une maison de plus de 30 places cela représente une masse de travail très (trop) importante.

Ainsi, nous travaillons à une solution afin de réduire la charge de travail du chef de service pour proposer un accompagnement des enfants plus performant.

Le projet portera certainement sur le passage à plein temps du poste d'éducateur de jour (actuellement à 0.75ETP) afin de lui confier des fonctions de coordination et d'apporter du soutien au chef de service dans ses missions.

5.1.2.4. Augmentation du temps de psychologue institutionnel

La MECS des Pierres Dorées dispose d'une psychologue institutionnelle à 0.3ETP. Ce temps permet notamment d'apporter du soutien aux équipes (1 journée par semaine sur les réunions hebdomadaires) et seulement quelques heures par semaine à destination des enfants. Ce temps est estimé bien inférieur aux besoins des enfants.

Ainsi, toujours dans un souci d'accompagnement et de prise en charge, nous prévoyons de faire la demande d'augmentation de ce temps pour passer à 0.5ETP.

5.1.2.5. Autres perspectives

- Favoriser la participation de l'équipe éducative aux formations proposées par le département
- L'évaluation externe interviendra au 4eme trimestre 2023

5.2. Au niveau éducatif et collectif

Les perspectives en 2023 sont de mettre en place :

- La consolidation des équipes de jour et de nuit du fait de l'arrivée et ou des départs de salariés (recrutement en prévision). Il est indispensable de veiller à l'harmonisation des règles et des bonnes pratiques professionnelles.
- La mise en place du logiciel NEMO effective depuis juillet 2022. Il s'agit de poursuivre ce travail d'appropriation du logiciel par l'ensemble des professionnels.
- La mise en place de l'Accord Aménagement du temps de travail dans la MECS auprès des salarié(e)s.
- Inscrire dans la durée la fonction de coordination en appui du chef de service et des équipes éducatives. Cette fonction est en place depuis le mois de septembre 2022.
- Elaboration des Plans d'actions partagés (PAP) en lien avec les MDR en charge des PPE (Projet pour l'enfant). Privilégier des rencontres régulières avec les familles. Réfléchir à la question des relais familiaux ou parrainage pour le public qui ne bénéficie de droits d'hébergements en famille.
- Construire une formation collective autour de thématiques retenues avec les équipes éducatives : La question du traumatisme chez l'enfant, la communication non verbale auprès du jeune public accueilli. Il s'agit aussi de favoriser la participation des salarié(e)s aux différentes formations proposées par la Direction enfance et famille du Rhône autour des enjeux de prise en charge de l'utilisateur (l'album de vie la santé des mineurs, prévention de la prostitution...).
- Maintenir le travail au niveau du Pôle de Villefranche Sur Saône vis-à-vis du site qualifiant et du tutorat, de l'accompagnement de salariés en contrat de formation, stagiaires accueillis au sein de la Maison d'enfants.